

# L'Écho de Barkmere - Avril 2017

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 8 avril 2017 :

- Montcalm a approuvé une résolution pour la réfection du pont sur le chemin Larose, qui donne accès à la rue Duncan, avant le Lac Charest. A chaque printemps, cette partie de route est inondée.
- La ville a approuvé une résolution pour l'achat d'ameublement et d'électroménagers pour le nouvel Édifice municipal au montant maximal de \$8,500 avant taxes.
- La Ville a voté une résolution pour l'achat d'un système de caméra de surveillance. Une des raisons pour lesquelles on voulait que le nouvel édifice municipal soit près du bord de l'eau était pour que nos caméras puissent pointer vers le débarcadère. Il y a eu plusieurs vols dans les années passées au niveau des bateaux. Ces caméras permettront d'identifier les coupables et de décourager les infractions. Il y aura également des caméras près des conteneurs à déchets, qui permettront d'éviter les déversements illégaux.
- La ville a approuvé un montant pour l'achat d'un ponton pour un montant maximal de \$25,500 qui donnera à l'équipe environnementale l'infrastructure nécessaire dans le cadre de nos efforts pour contrôler et essayer d'éradiquer le myriophylle à épis. Le ponton permettra d'accompagner les plongeurs, les bénévoles et de transporter l'équipement. L'investissement est important car nous aurons besoin de l'utiliser chaque année. Également, le bateau sera utilisé pour d'autres besoins municipaux tels la collecte de déchets volumineux, le transport de matériaux, l'installation et la réparation de bouées, etc.). La ville va également explorer l'option de location du ponton.
- A ce propos, nous avons embauché une technicienne en environnement, Mme Annie Létourneau, pour nous aider dans le combat du myriophylle à épis cet été. Elle était une des plongeuses qui a participé au déracinement des plants de myriophylle l'été passé. Elle est donc très au fait des problèmes du lac. Elle va également faire l'inventaire et déterminer les coordonnées des plants, embaucher et coordonner les bénévoles accompagnateurs requis pour le canot/kayak, et gèrera l'équipe de plongeurs. Elle aidera également différents projets du CCE tels les tests de qualité d'eau et la revitalisation des rives. Mme Létourneau a une formation de biochimiste, et est très qualifiée pour cet emploi. C'est donc

une très bonne nouvelle pour Barkmere d'avoir la chance de travailler avec elle.

- Tous les quais du débarcadère étant loués, la ville s'inquiète du manque d'espaces de location de stationnements pour bateaux. L'abri à bateaux appartenant à la succession de Mme Elsie Miller et loué par Mme Delia Miller, a été démoli cet hiver et nous ne savons pas si ces espaces seront reconstruits et disponibles au printemps. Afin de pallier à cette possibilité, la ville achète des quais supplémentaires qui seront installés dans le droit de passage de la ville, entre les 2 hangars à bateaux verts loués par Gordon Miller, à gauche du débarcadère en regardant le lac. Le coût est entièrement couvert par la subvention de la TECQ.
- Le maire Trépanier nous a informés que FILAU (internet haute vitesse) a été transformé en organisme à but non lucratif (OBL) et aura ainsi plus de latitude des gestionnaires pour avancer plus vite (pas besoin d'appels d'offres, etc.). Le meilleur site pour l'antenne était le Mont Bald pour couvrir tout le village et une bonne partie du Lac, mais le propriétaire a refusé à nouveau de louer l'emplacement. Ils vont tenter de contacter les propriétaires des terrains situés derrière le site de l'ancien hôtel de ville s'il s'avère que le village puisse être couvert par une antenne à cet endroit. Pour le Lac, une autre solution est à l'étude, soit de mettre une antenne sur l'édifice municipal, et de relayer le signal de résidence en résidence, en zigzag, au-dessus du lac. Ils essaient d'offrir la haute vitesse à Barkmere au courant de l'été.
- Ci-dessous une photo du lac, pris samedi dernier. On n'y est pas encore tout-à-fait!
- Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront sur le site web le mois prochain.





Ville de / Town of

# **BARKMERE**

*199 ch. Barkmere road*

*Barkmere, QC J0T 1A0*

*Tel : 819-687-3373*

*[communications@barkmere.ca](mailto:communications@barkmere.ca)*